



Des Dirigeants INFÂMES A l'encontre de la CGT

Issoire, le 28 septembre 2020.

Chez Constellium, il s'avère que les voleurs sont soit recrutés soit remerciés financièrement sans être poursuivis, **ils sont mieux traités que les élus CGT** :

A plusieurs reprises et depuis des années la direction du site sort du cadre, certains en font même une affaire d'égo et sont en totale contradiction avec eux-mêmes et leur politique interne, surtout certains hauts responsables.

7ans de faits :

- Juillet 2013, dans le cadre de la **discrimination syndicale première proposition de notre DRH de versement de sommes** sous couvert du confidentiel afin de payer la paix sociale, refus de la CGT. La direction communique en 2014 et en pleine période d'élections la fameuse transaction qui n'a jamais eu lieu car nous l'avons refusée, infecte.

- Janvier 2014, convocation de notre secrétaire à la gendarmerie suite au suicide d'un salarié le 10 Septembre 2013, **audition à charge sans suite du procureur.**

- 2017, convocation de notre secrétaire à la gendarmerie de Brassac suite à une histoire de bac à sable en Tôlerie et surtout suite à **l'attestation de l'ancien salarié de la Banque de France de Vic Le Comte. Le voleur qui a oublié de détruire des millions d'Euros et que notre direction a recruté, ironie de l'histoire ou véritable machination ?** A l'époque notre nouveau directeur de fabrication nous disait que chacun avait le droit à une nouvelle chance pour d'autres sans réaction forte du personnel, il ne fera pas de cadeaux.

- 2018, suite au licenciement de notre camarade du train à chaud, **convocation de notre secrétaire à la gendarmerie d'Issoire suite à des annotations sur l'encadrement dans les toilettes, pas de suite ici non plus.**

- Juin 2019, **convocation de notre secrétaire devant la juge d'instruction sur le suicide du 10 septembre 2013**, audition à charge et mise en examen en tant que personne physique

- Juillet 2019, dans le cadre de l'accord syndical groupe, **notre DRH propose à notre secrétaire de prendre en charge 3 ans de salaire pour aller dans les structures de la CGT. A ces trois ans s'ajoutait une prise en charge du salaire jusqu'à la retraite avec pour seule condition, un non-retour dans la boîte.** Notre secrétaire a refusé la proposition : **très étrange pour un salarié accusé d'être un voleur et un malhonnête.**

- Décembre 2019, nouvelle convocation de notre secrétaire devant la juge d'instruction elle s'était planté, nouvelle mise en examen en tant que personne morale, **non-lieu du parquet.**

- 2020, la juge malgré le non-lieu renvoie notre secrétaire en correctionnel, étrange ou acharnement.

- Aout 2020, convocation de notre secrétaire à la gendarmerie de Vic le Comte pour avoir sonné pendant une manifestation chez le DRH.

- Octobre 2020, convocation entretien préalable à sanction pouvant aller jusqu'au licenciement.

L'objectif aujourd'hui dans cette manœuvre est de nous faire taire, d'affaiblir notre organisation syndicale afin de faire avaler au-delà de la baisse des salaires pendant 14 mois, des forfaits pour certains, du PSE déguisé pour 80 personnes, leurs futurs accords de régression sociale (**ils arrivent**). Ce qui embarrasse notre direction c'est notre action, notre action de tous les jours pour ne pas accepter sous couvert de la crise un recul social sans précédent.

Qu'ils se rassurent, nous ne garderons jamais le silence et nous continuerons de nous battre pour le bien être de toutes et tous, **c'est notre priorité. RENDEZ-VOUS le 05 Octobre pour dire non au complot de la direction, pour soutenir fortement notre secrétaire.**



LA TETE DU SYNDICAT CGT SINON RIEN : le 05 Octobre réagissons fort

Issoire, le 29 septembre 2020.

Une fois de plus les dirigeants d'ISSOIRE ne respectent pas le règlement intérieur de l'usine, pourtant très clair, qui précise dans son Article 19 « PRINCIPES GÉNÉRAUX DE DISCIPLINE » que :

Tout membre du personnel est tenu de respecter les règles de discipline en vigueur dans l'établissement. A ce titre, il est interdit de porter atteinte à la dignité de la personne humaine, à la liberté de pensée ou d'opinion des individus ou de faire obstacle à la liberté de travail et à la liberté syndicale.

Avant même la convocation de notre secrétaire général CGT CONSTELLIUM à un entretien préalable à sanction pouvant aller jusqu'au licenciement qui aura lieu le Lundi 05 Octobre, ils véhiculent ouvertement en CSE, dans les bureaux et les ateliers, des choses inadmissibles, non fondées, encore moins circonstanciées nous saurons le prouver, et irrespectueuses sur sa personne.

Depuis 7 ans vous avez pu le constater, eux qui prônent les valeurs de CONSTELLIUM trainent notre organisation syndicale dans la boue sans aucun respect pour le personnel que nous représentons, nos proches et tout notre entourage. Nous sommes les seuls à vivre de telles attaques, et notre secrétaire en première ligne de mire. Nous sommes passés par toutes les dérives, de l'achat du silence aux accusations d'assassins et de voleurs.

Avec cette nouvelle affaire, l'objectif est de nous faire taire, tenter d'affaiblir notre organisation syndicale pour faire avaler au personnel, au-delà de la baisse des salaires pendant 14 mois, des forfaits pour certains, du PSE déguisé pour 80 personnes, leurs futurs accords de régression sociale.

Sur la convocation préalable du 05 Octobre ou leur fameuse suspicion de « vol » : ils n'ont rien. Ils vont nous sortir durant l'entretien leurs habituelles attestations bidons faites sous la pression, attestations qu'ils ne nous remettrons pas par « peur » de représailles comme sur tous les dossiers précédents ou tout simplement mensongères.

Les faits : Notre secrétaire affecté à la ligne de débitage des déchets a coupé à 19H00 pendant le poste de l'après-midi des tôles (bon vert) pour un salarié. Depuis des années comme les salarié.e.s du Parc Contrôle, il coupe des tôles pour les salarié.e.s de l'usine qu'ils soient ouvrier.e.s, ATAM ou cadres ce n'est pas une nouvelle. Ce jour-là, et comme le local de stockage n'était pas ouvert (fonctionnement en journée) il a pris la décision de stocker les tôles contre un mur des locaux syndicaux côté CGT, comme certaines fois les tôles sont stockées sur différents secteurs de l'usine.

A aucun moment, les tôles ont quitté l'usine. Le salarié a fait le bon de paiement dans les règles pour la comptabilité, les choses ont été faites comme il se doit. Le règlement intérieur de l'usine est clair comme le code du travail, seul les biens de l'entreprise sortis illégalement de l'entreprise sont considérés comme du vol. Nous en sommes bien là, et une nouvelle fois sur de l'acharnement et un complot contre notre organisation syndicale et notre secrétaire qui est l'homme à abattre à tout prix.

Nous appelons l'ensemble du personnel tous collègues confondus, l'ensemble des organisations syndicales du site, à la mobilisation **le Lundi 05 Octobre 2020** pour soutenir notre secrétaire car ce qui se passe est ignoble. Rassemblement **à 8H45** de toutes les équipes devant les bureaux de la Tôlerie, deux choix s'offrent à nous pour les prochaines années : **subir ou réagir. Le coût pour toutes et tous ne sera pas le même à la sortie, en s'attaquant à un représentant du personnel, s'ils arrivent à leur fin = licencier notre secrétaire, tout va être permis pour eux.**

LUNDI 5 OCTOBRE DEBRAYAGE DU POSTE DU MATIN ET LA JOURNEE A PARTIR DE 8H45.